



► OBJECTIF DE LA PRÉPARATION

Sous la forme d'un module optionnel en première et deuxième année de master, la formation propose aux étudiants des **séances de préparation aux principaux concours administratifs de la fonction publique nationale, territoriale et européenne**. Elle leur permet d'acquérir des **connaissances méthodologiques sur les épreuves écrites et orales**.

► DÉBOUCHÉS

La formation a vocation à **préparer aux concours d'attaché territorial, des instituts régionaux d'administration (IRA) et d'inspecteur des finances publiques**. Elle offre plus généralement une formation nécessaire à tout étudiant qui désire se présenter à un concours administratif ou être recruté dans une collectivité publique en tant que contractuel.

► ORGANISATION GÉNÉRALE

Les deux années de la préparation sont complémentaires et offrent une formation complète. Des **séances de méthodologie sur les principales épreuves des concours administratifs** sont proposées : culture générale, composition sur un sujet d'ordre général, rédaction d'une note de synthèse, questionnaire à choix multiples (QCM), etc. La préparation comprend des **entraînements aux épreuves orales**, à travers des simulations de jury et des retours d'expérience.

► PROGRAMME DE LA PRÉPARATION

NIVEAU MASTER 1 (51H DE COURS)

- Culture générale (20h)
- Composition sur un sujet d'ordre général (25h)
- Présentation des concours par des professionnels (6h) :
 - › Présentation des concours nationaux
 - › Présentation des concours européens

NIVEAU MASTER 2 (79H DE COURS)

- Culture générale (20h)
- Note de synthèse (33h)
- Conférences thématiques (9h) :
 - › Finances publiques
 - › Institutions européennes
 - › Culture numérique
- Simulation d'entretien avec le jury (13h)
- Retour d'expérience (2h)
- Rédaction d'une fiche de renseignement (2h)

► ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les interventions sont réalisées par une équipe pédagogique d'une **quinzaine de personnes** composée de **professionnels** et d'**universitaires**.

► CONDITIONS D'ACCÈS

Le module optionnel de préparation aux concours administratifs est réservé aux **étudiants inscrits en master 1 et master 2 à la Faculté de droit de Grenoble**.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

M. Frédéric CHARLIN, Maître de conférences en histoire du droit (frederic.charlin@univ-grenoble-alpes.fr)

Scolarité :

droit-prepaconcours@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 74 32 40

+ INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr